



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 1^{er} septembre 2018

Charles KAOUA
Jean LABBOUZ
Delphine MÉZIÈRE
Frédéric REBOUX
IEN

à

Rectorat

**IEN ET/EG Inspection de
l'Éducation nationale Enseignement
Technique Enseignement Général**

Affaire suivie par
Rafika RAIS

Téléphone
01 57 02 68 58

Mél
ce.ien-eget@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Mesdames les enseignantes et Messieurs
les enseignants de Mathématiques
Physique-Chimie

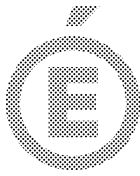
S/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement

Chers et chères collègues,

Nous souhaitons une excellente reprise à tous les professeurs ou conseillers principaux d'éducation et la bienvenue à tous ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil : lauréats des concours de recrutement, titulaires affectés dans le cadre du mouvement et contractuels nouvellement recrutés.

L'académie de Créteil avec trois départements contrastés se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le projet académique 2016-2019, fruit d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative, permet de fédérer nos différentes actions autour de quatre axes :

- Performance : « Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste ».
- Valeurs : « Faire vivre les valeurs de la République et promouvoir les principes du service public ».
- Coopération : « Développer la coopération dans l'École et avec les partenaires ».
- Ressources humaines : « Recruter, stabiliser et valoriser les ressources humaines pour développer l'attractivité de l'académie ».



Cette année, nous vous engageons à porter une attention particulière aux objectifs liés aux valeurs de la République, à la lutte contre toute atteinte à la laïcité, au développement de l'inclusion scolaire, à la maîtrise de la langue, à l'accompagnement du travail personnel des élèves et à la consolidation de leur projet d'orientation.

Dans ce cadre, les jeux olympiques 2024 sont une réelle opportunité pour notre académie de développer les valeurs du sport, la citoyenneté et de valoriser l'engagement des élèves.

Nous vous rappelons que la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure dans laquelle chacun doit s'inscrire, elle s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative.

Au lycée, l'année 2018-2019 annonce la rénovation du baccalauréat et du lycée général et technologique, la transformation du lycée professionnel. Dès les dernières semaines de septembre, vous serez sollicités pour mettre en œuvre une première mesure relative aux tests de positionnement en seconde qui vous permettront de proposer un accompagnement adapté aux besoins de vos élèves.

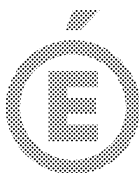
Des évaluations sont également mises en place en CP, CE1 et en 6^{ème}. Les nouveaux programmes de lycée paraîtront en cours d'année. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes et de vos besoins de formation, des actions de formation et d'animation seront déployées et vous pourrez solliciter des aides négociées de territoire (ANT). Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site <http://caform.ac-creteil.fr/>.

Par ailleurs, il est impératif de poursuivre le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup.

Au collège, le dispositif « devoirs faits » est une priorité ministérielle destinée à prévenir le décrochage scolaire et à réduire les inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension pédagogique par votre implication à tous les niveaux du collège.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

Nous avons le plaisir de vous informer que deux nouveaux collègues IEN mathématiques-physique chimie ont rejoint l'académie : Madame



Delphine MÉZIÈRE et Monsieur Frédéric REBOUX.

Alain GARNIER a fait valoir ses droits à la retraite et Julien BELGHITI assure cette année la fonction de formateur académique.

Vous trouverez la nouvelle répartition des responsabilités d'établissement sur le site académique disciplinaire.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des élèves tout au long de l'année scolaire dernière, ainsi que pour vos différentes contributions aux examens et concours. Nous saluons également le travail réalisé par les tuteurs et formateurs qui ont accompagné leurs collègues dans leur parcours professionnel.

Nous vous informons que cette année scolaire sera marquée :

- par la publication des textes concernant la transformation du lycée professionnel ;
- par des tests positionnement en début de seconde professionnelle, en mathématiques et en français. Ils permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles. Ces tests, d'une durée de 50 minutes chacun, se passent sur une plate-forme numérique, entre le 17 septembre et le 5 octobre. Leur correction est automatique.

Des résultats individuels et collectifs sont fournis.

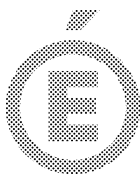
Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Eduscol à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html> | eduscol.education.fr/cid132886/tests-de-positionnement-de-debut-de-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html

- la mise en œuvre des programmes d'enseignement du cycle 4 fixés par l'arrêté du 17 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2015 ;

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur plusieurs points :

- l'année scolaire 2018-2019 a été désignée année de la chimie de l'école à l'université. Une rubrique spécialement dédiée à cet événement figure sur le site disciplinaire académique. Nous vous invitons à la consulter régulièrement.



- si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR, le document de référence de l'entretien (annexe 4 du guide rendez-vous de carrière enseignant) constitue une aide à la préparation du rendez-vous de carrière.
- les élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP auront acquis au collège des connaissances et compétences concernant l'algorithmique et la programmation (Thème E – "Algorithmique et programmation" du programme de mathématiques du cycle 4). De nombreuses ressources existent sur le site Eduscol, qui devraient permettre de traiter certaines notions du programme de baccalauréat professionnel en consolidant les connaissances et compétences en algorithmique, acquises au collège notamment le document intitulé « Intégrer l'algorithmique et la programmation dans les apprentissages en baccalauréat professionnel ». Cette consolidation sera notamment utile dans le cadre de la poursuite d'étude.
- la nécessité d'une préparation à l'épreuve orale de contrôle qui ne soit pas trop tardive.
- certains concours scientifiques sont destinés à vos élèves. Une rubrique du site académique disciplinaire peut vous permettre de cibler ceux qui vous intéressent.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique disciplinaire ainsi que votre messagerie professionnelle. Ces deux canaux nous permettent de vous transmettre directement documents et informations.

Vous pouvez aussi nous contacter par courriel ou par téléphone. N'hésitez pas à le faire si vous avez des interrogations ou si vous avez besoin d'informations, par exemple sur le certificat d'aptitude pédagogique aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ou le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).

Nous vous précisons que la date de clôture des inscriptions au Plan Académique de Formation est le 17 septembre. Ce plan est consultable à l'adresse suivante :

www.caform.ac-creteil.fr

Restant à votre écoute pour vous accompagner, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire.